

FICHE D'INFORMATION PATIENT Traitement par Mycophénolate (Cellcept)

Votre médecin vous a prescrit un traitement par mycophénolate mofétil (**Cellcept®**) pour votre maladie de peau.

Il s'agit d'un traitement qui **diminue votre immunité** et peut ainsi améliorer votre maladie de peau.

L'administration de Cellcept se fait en deux prises par jour, matin et soir.

Les effets secondaires principaux du Cellcept peuvent être :

- **symptômes digestifs (nausées, diarrhées)**
- **infection microbienne,**
- **diminution du fonctionnement de la moelle osseuse et de la production des globules rouges, globules blancs et plaquettes,**

Les effets plus rares sont :

- baisse du moral, difficultés de sommeil,
- retentissement sur le foie, les reins, réactions allergiques cutanées,
- en cas de traitement prolongé par Cellcept®, et d'association à d'autres traitements immunosuppresseurs, il peut exister un risque de cancer notamment de cancers de peau. Il faut donc éviter l'exposition aux ultraviolets (soleil).

La plupart de ces effets indésirables sont réversibles s'ils sont dépistés à temps, avec une surveillance régulière.

La prise de Cellcept est déconseillée avec certains médicaments : certains anti-viraux, les médicaments avec une activité sur l'acidité gastrique, certains antibiotiques... **Vous devez signaler à votre médecin et votre pharmacien, la prise de Cellcept, avant de débuter un nouveau médicament, afin d'éviter ces interactions.**

Il ne faut pas tomber enceinte pendant le traitement par Cellcept®.

Vous devez :

- prendre le traitement complémentaire qui vous a été prescrit en cas d'apparition de **nausées ou de diarrhées**, en consultant votre médecin si ces signes persistent malgré le traitement ou si de la fièvre est présente,
- **consulter votre médecin généraliste en cas de signes d'infection microbienne :** fièvre, frissons, toux, bronchites, sinusites, brûlures urinaires, gastro-entérite, mycoses, « bouton de fièvre »... pour arrêter le Cellcept et avoir un traitement adapté,
- **surveiller régulièrement par une prise de sang,** le taux de globules rouges, globules blancs et plaquettes, ainsi que le fonctionnement du foie et des reins. La prise de sang doit être réalisée toutes les semaines pendant le premier mois de traitement, puis tous les 15 jours pendant le 2^{ème} et le 3^{ème} mois de traitement, puis une fois par mois pendant le reste de la première année.
- mettre à jour vos vaccinations, mais éviter certains vaccins (vaccins vivants atténués)
- éviter l'exposition prolongée au soleil ou les rayons UV en cabine

Enfin, l'hôpital de Tours étant un Centre Hospitalier Universitaire, votre médecin pourra vous proposer de participer à des protocoles de recherche dans le cadre de votre maladie de peau.